



Délibération n°2025-02 relative aux critères définissant les personnes vulnérables bénéficiant d'un panier garni

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt neuf janvier, à dix huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BOHARS, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pascale ALBERT, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 10 Janvier 2025.

Etaient présents : Pascale ALBERT, Chantal VAUTRIN, Yveline TREBAOL, Jacques RIOU, Maurice LUCAS, Philippe ABALAIN.

Etaient absent(s) excusé(s) : Armel GOURVIL (absent), Catherine PREMEL-CABIC (absente), Myriam BOUGARAN (absente), Geneviève Laurent(absente), Eléonore Kermarrec (absente),

Assistait également au Conseil d'Administration : Laetitia JAMIN, agent en charge du CCAS,

Le secrétariat a été assuré par : Chantal VAUTRIN

L'âge requis est de 70 ans (comme pour le repas des aînés), sont éligibles les personnes isolées socialement et ne pouvant pas se rendre au repas des aînés au vu de leur état de santé.

De ce fait les personnes ne souhaitant pas venir au repas des aînés ne bénéficieront pas d'un panier garni.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S, à l'unanimité :

- Valide les critères

Votes : 6

- POUR : 6
- CONTRE : 0.
- ABSTENTION : 0.

Fait à Bohars, le 03 février 2025

La secrétaire de séance
Chantal VAUTRIN

Pascale ALBERT
Vice-Présidente du CCAS



Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28 Télécopie : 02 99 63 56 84 Courriel : ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : greffe.ta-rennes@juradm.fr ou <http://www.telerecours.fr>